



REVUE DE PRESSE

Mercredi 23 octobre 2019



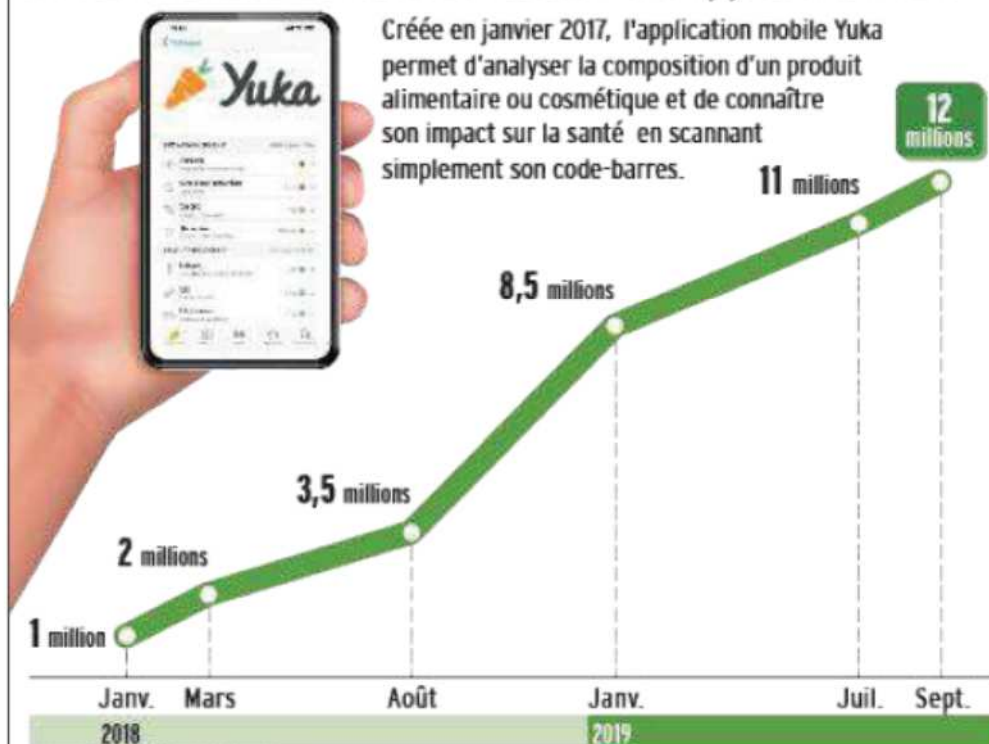
Le chiffre

14.000

euros pour manger dans son propre restaurant. C'est la facture plutôt salée dont a écopé le chef Arnaud Bloquel, originaire d'Agen dans le Lot-et-Garonne, qui possède deux restaurants - le Square et l'Orchidée - à Saint-François, en Guadeloupe. Sa faute: avoir pris ses repas dans son établissement sans les déclarer, rapportait hier *La Dépêche*. L'inspecteur de l'Urssaf s'est basé sur la dépense moyenne d'un repas par client, soit 107 euros, alors que le chef Arnaud Bloquel dit se restaurer avec des pâtes ou des plats simples et peu coûteux. Il a été redressé sur trois ans et a pu obtenir un échelonnement du paiement.

Le succès fou de Yuka qui compte 12 millions d'utilisateurs

Nombre total d'utilisateurs actifs de l'application Yuka



Source : Statista - Yuka

Elle est désormais disponible dans 6 pays européens :

FRANCE, BELGIQUE,
 SUISSE, ESPAGNE,
 LUXEMBOURG
ET ROYAUME-UNI.

L'application commence à faire bouger la grande distribution. En septembre dernier, Intermarché annonçait le changement de recettes de 900 produits dont elle gère la fabrication afin de les rendre plus sains et de gagner des points sur l'application.

INFOGRAPHIE CL

■ Près d'un Français sur cinq éprouve des difficultés à concilier vies professionnelle et familiale
■ La faute à un emploi envahissant ■ Des Charentaises ont accepté de témoigner.

Travail/famille: le fragile équilibre

Jonathan KLUR
j.klur@charentelibre.fr

Il est environ 10h30 et le petit Marvin, 3 ans, n'est pas à l'école. Il traîne sur le canapé, les yeux pleins d'amour pour la télé et quelques microbes dans la gorge. Sa mère, Alicia, veille sur lui. Elle peut, elle est au chômage. Mais elle s'interroge. « Comment ferais-je si je travaillais ? » Alicia, 28 ans, habite à Ruelle-sur-Touvre. Elle est mère célibataire, deux enfants à charge, aucune famille pour la soutenir. Et elle se répète sans cesse cette question, dans tous les sens, au point d'en attraper des insomnies: « Comment est-ce que je ferais si je travaillais ? » D'autres se posent la question au présent, sans conditionnel. Le travail, ils l'ont, et ils peinent à concilier vie professionnelle et vie familiale. Selon une étude de la Dares, le service statistique du ministère du Travail, environ 18,5 % des salariés estiment que leur travail s'accorde mal avec leurs engagements familiaux et sociaux (lire ci-contre).

Le poids des tâches ménagères

Christine, 45 ans, travaille 39 heures par semaine. Elle est mère célibataire aussi, de quatre enfants qui ont entre 3 ans et demi et 15 ans. « Mes proches n'ont aucun souci avec cela et mes collègues non plus », prévient-elle. Cela n'empêche pas les difficultés. Elle décrit une organisation millimétrée pour tout gérer. Exemple avec le linge: « Je prépare la lessive le matin et programme ma machine à laver pour qu'elle soit finie à midi. Je rentre chez moi entre midi et 14 heures afin de l'étendre. Et le soir, vers 20h15, je repasse. » Ne comptez pas sur Christine pour se plaindre. Mais elle concède: « Parfois, c'est plus épuisant que d'autres fois. » Ce spectre de l'épuisement guette davantage les femmes. À caractéristiques égales, elles déclarent en



Quand je rentre de Paris, les machines ne sont pas faites. Les tâches ménagères me reviennent.

effet plus de difficultés de conciliation que les hommes. La faute à cette fameuse charge mentale, dénoncée ces dernières années par des féministes. Les tâches ménagères continuent à peser davantage sur les femmes que sur les hommes et, bien souvent, il leur revient aussi de « penser à tout » dans la gestion du foyer. Hélène, habitante de Saint-Angé, a plein d'exemples en tête. Il y a quelques jours, son mari l'a interpellée. « Tu n'as pas fait de ma-

chine ? » Il préparait sa valise pour un déplacement professionnel, il lui manquait des sous-vêtements. Soupier d'Hélène. Elle, « toutes les deux ou trois semaines », doit aller à Paris, soit pour des formations professionnelles, soit pour raisons syndicales, et elle ne compte sur personne pour préparer ses affaires. « Et quand je rentre de Paris, les machines ne sont pas faites, lâche-t-elle. Les tâches ménagères me reviennent. »

Le casse-tête des horaires de garde

Quand les femmes assument seules l'éducation de leurs enfants, comme Alicia, la charge mentale peut se transformer en impasse. Il leur est presque impossible d'accepter des horaires décalés. « Entre 7h30 et 18h30, il y a des possibilités de garde collective, note Isabelle Bobe, directrice de l'association familiale de Cognac. Avant et après, ça devient très compliqué. »

En 2012, elle a décidé de prendre ce problème à bras-le-corps. Un dispositif spécial, destiné au public précaire, a été créé pour assurer des gardes sur ces tranches horaires problématiques. Aucun engagement exigé sur la durée, un service accessible dès une demi-heure de garde ou le temps d'un entretien d'embauche, tout est fait pour s'adapter aux besoins du public. « On s'est rendu compte que, sans ce service, 75 % des femmes n'auraient pas pu accepter leur travail », indique Isabelle Bobe. De longue date, la Caisse d'allocations familiales (CAF) de Charente souhaite étendre le dispositif cognacais à l'agglomération d'Angoulême. Un projet qui pourrait aboutir l'année prochaine. Une nécessité. « On a un problème d'amplitude horaire dans nos structures de garde collectives. On est en retrait de trois heures par rapport à la moyenne nationale », regrette Philippe Arnould, le directeur de la CAF.

L'étude en quelques chiffres

Selon une étude de la Dares (service statistique du ministère du Travail) basée sur une enquête réalisée en 2016, 18 % des femmes et 19 % des hommes estiment que leurs horaires de travail s'accordent mal avec leurs engagements familiaux et sociaux, et ils sont respectivement 13 % et 14 % à recevoir « toujours ou souvent » des reproches de leur entourage sur leur disponibilité. Ce léger écart entre les sexes n'est pas significatif. L'explication est simple: le travail à temps partiel réduit le risque de ces reproches et il est plus fréquent chez les femmes. En réalité, à caractéristiques identiques, elles sont plus exposées à ces difficultés que les hommes. Parce qu'elles continuent d'assumer l'essentiel des tâches ménagères. 19 % des femmes salariées à temps plein déclarent ainsi consacrer plus de douze heures par semaine à ces tâches, contre 6 % des hommes dans la même situation. Le travail de nuit, le week-end ou avec des horaires alternants augmente les difficultés de conciliation des salariés. Un embarras qui n'est pas sans conséquences sur leur santé. En effet, 18 % des personnes qui évoquent des difficultés de conciliation présentent un risque de syndrome dépressif, contre 9 % de ceux qui n'en déclarent pas.

Dans son petit salon, Alicia feuillette son classeur rempli de fiches de paie. Caissière, serveuse, chargée d'accueil dans une banque, elle a commencé à travailler très jeune. Mais après la naissance de Marvin, la mère célibataire n'a plus glissé de feuille de salaire dans le classeur. À son grand regret. Et si depuis peu elle s'est remise à candidater, elle l'avoue, elle redoute presque une réponse positive. Sa vie de famille prend trop de place.

Aurélije Jeantet, spécialiste du monde du travail

«Les contraintes des parents peu prises en compte»

Pour Aurélije Jeantet, sociologue du travail, les difficultés de conciliation entre vies professionnelle et familiale sont plus répandues que ne le laissent penser les déclarations des salariés. Pour comprendre le phénomène, elle invite à prendre en compte les horaires atypiques, les temps de trajet et la charge émotionnelle.

Environ 13,5 % des Français déclarent subir des reproches de leurs proches sur leur manque de disponibilité, selon une étude de la Dares. Sommes-nous face à un problème social d'ampleur ? Cela me semble peu. Je pense qu'il y a une sous-déclaration. Parce que le modèle qu'on valorise, c'est celui qui réussit au travail et qui n'a aucun problème à s'organiser. Notre société valorise le contrôle. Dans ce cadre-là, affirmer qu'on a des difficultés peut apparaître dangereux et interprété comme un problème personnel et non structurel. Ces difficultés concernent de nombreux profils. Il y a bien sûr les parents, mais aussi les enfants de personnes âgées.

Les entreprises s'adaptent-elles ? Les entreprises prennent encore trop peu en compte les contraintes liées au fait d'être parent, en fixant par exemple des réunions en fin d'après-midi ou en ritualisant des moments de convivialité en soirée. Tout cela est d'autant plus ahurissant que ce sont les âges médians qui sont les plus actifs, alors que ce sont aussi eux qui ont des enfants en bas âge.

Est-ce que cela veut dire que, malgré la baisse du temps de travail, on continue à trop travailler ? On travaille beaucoup. Trop, je ne sais pas, je ne pourrais pas dire, c'est une question de jugement. Mais il est sûr que le travail occupe beaucoup de place. Il y a le temps de travail effectif, d'une part, mais aussi le temps de transport. Ils s'additionnent. Et plus le domicile est éloigné du lieu de travail, moins les personnes ont de flexibilité pour s'organiser. Même dans les temps partiels, la place occupée par le travail peut être importante. On le voit avec les caissières dans la grande distribution, dans la

restauration, où les journées sont coupées par des pauses énormes. Or, c'est du temps qu'on ne peut pas consacrer à ses proches. Parce que les enfants sont à l'école pendant ce temps, parce qu'on est éloigné de son lieu de vie, etc. Et il y a aussi tout le travail qui déborde sur la vie personnelle, avec le développement des nouvelles technologies. Quand on a fini le travail, bien souvent, on n'est pas totalement libéré.

Il y a aussi la charge émotionnelle que l'on peut ramener chez soi... Oui, cela concerne tout particulièrement les secteurs très féminisés: les métiers de soins, le service à la personne, le social, la petite enfance, etc. Ce sont des métiers qui demandent un grand travail émotionnel, où l'on va puiser dans ses ressources, parfois jusqu'à l'oubli de soi. L'objectif du bien-être d'autrui peut être un puits sans fond.

Et cela plus qu'avant ? Le travail demande de plus en plus d'engagement parce que notre société va mal et que cela se répercute

Aurélije Jeantet, maître de conférences à l'université Sorbonne Nouvelle-Paris 3, a écrit « Les émotions au travail » (CNRS Éditions, 2018).

Repro CL



dans les métiers du social. On a aussi des fins de vie plus longues, donc plus compliquées. Sans compter les injonctions qui sont de plus en plus contradictoires avec les contraintes gestionnaires. On le voit par exemple dans les hôpitaux où l'on demande de faire plus, plus vite. Or, les besoins des patients sont toujours les mêmes et il faut bien y répondre.

Vols aux abords des cimetières: la mise en garde des gendarmes

A l'approche de la période de la Toussaint, les gendarmes s'attendent, c'est devenu une habitude, à une recrudescence de vols dans les véhicules autour des cimetières. Les services de la gendarmerie d'Angoulême indiquent qu'ils vont mettre en place des services spécifiques de surveillance des parkings des lieux de recueillement et des cimetières en prévision des vols de fleurs, des ornements funéraires

”

Il faut faire preuve d'un minimum de prudence afin d'éviter de tenter les personnes malintentionnées.

et autres vols à la roulotte. Ils ont déjà distribué des flyers de mise en garde dans les mairies afin de les afficher au niveau des cimetières et de les diffuser dans les journaux municipaux ainsi que sur les sites des mairies. Ce qui n'empêche pas, lors d'une visite



Les gendarmes s'attendent à une recrudescence de vols dans les véhicules autour des cimetières et invitent à la prudence.

Photo archives CL

au cimetière, «pour se préserver des mauvaises surprises, de faire preuve d'un minimum de prudence afin d'éviter de tenter les personnes malintentionnées», indiquent les gendarmes.

Ils rappellent qu'il est plus prudent de verrouiller vos véhicules, de ne rien laisser de visible dans l'habitacle. Même une simple paire de lunettes peut intéresser les voleurs. Tout comme la meuble monnaie qui traîne dans les vide-poches ou dans la console centrale et éventuellement le support GPS. En premier lieu, il

convient surtout de ne pas laisser de sac à main ou de pochette de documents dans les voitures. Le dessous des sièges et le coffre sont les premiers endroits qui seront inspectés. Et bien souvent, le coût des réparations sur un véhicule roulotte est largement supérieur à la valeur des objets dérobés dans l'habitacle. «De plus, précisent encore les gendarmes, il faut aussi prendre en compte la difficulté pour certaines personnes à faire refaire leurs documents administratifs sur internet et les sites dédiés».

Propos racistes sur notre page Facebook: ce que vous risquez



L'arrivée d'un groupe de migrants à Ruffec, relatée dans notre édition d'hier.

Photo Quentin Petit

Liberté d'expression. La Charente limousine et Ruffec s'ouvrent aux migrants, certains internautes déversent leur haine. C'est un grand classique, un réflexe pavlovien du haineux du net: dès que nous consacrons un article aux migrants, aux gens du voyage, aux Maghrébins, ils sortent du bois de Facebook et y déversent de bon matin leurs commentaires haineux et racistes. Sous couvert d'une liberté d'expression dévoyée et en s'appuyant sur un système d'inversion des valeurs qui noie tout sens: celui qui ne partage pas ce racisme bas de plafond est immédiatement taxé de «Bisounours», de «collabo» ou de «fasciste».

Premier rappel, légal. L'injure publique et/ou raciste est un délit. Que prévoit la loi? Lorsque l'injure est publique, son auteur encourt jusqu'à six mois d'emprisonnement et 22 500 euros d'amende. La provocation à la violence raciste, quand elle est publique, est punie jusqu'à un an d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende, ainsi que des peines complémentaires telles que l'affichage ou la diffusion de la condamnation.

Que l'on soit clair: CL n'hésitera pas, en cas de plainte, à fournir au parquet ou aux enquêteurs l'identité ou l'adresse IP du commentateur poursuivi. Ne pas le faire serait se rendre complice d'une haine qui met à

mal le vivre ensemble. Tout comme CL ne peut pas accueillir toute la haine et la bêtise du monde 2.0 sur sa page Facebook. Ainsi, Dominique Ringuet, boulanger charentais, a été banni de notre page pour son (fautes d'orthographe comprises): «On en veut pas de votre merde qu'ils restent dans leurs pays sa nous évitera de les ramener a coups de pompe dans le cul.» Idem pour Patrick Montajaud et son «renvoyé moi ça dans leurs pays a coup de latte». Ou le masqué Lipron James, visiblement fan d'un basketteur afro-américain, et sa logorrhée sur les viols à venir dans les campagnes. Une bonne vingtaine d'autres ont subi le même sort, tel ce Yannick, heureux d'écrire que l'on «remplace les français par de la merde».

Évidemment, comme à chaque fois, le «SDF français» a d'un coup énormément de défenseurs et les fantasmes se développent: les migrants accueillis bénéficieraient du permis et même d'une «voiture gratuite», ce qui est faux, le «bon Français qui veut travailler» reste au chômage pour employer les migrants, ce qui est encore faux. Fausses infos se mêlent parfois à une vraie détresse. Ce qui ne peut excuser la violence verbale.

Ismaël KARROUM

■ L'agglo a réuni près de 200 agents, hier matin, à la salle des fêtes de Jarnac ■ Une semaine après avoir été touchée par un virus informatique de grande ampleur ■ Une plainte a été déposée.

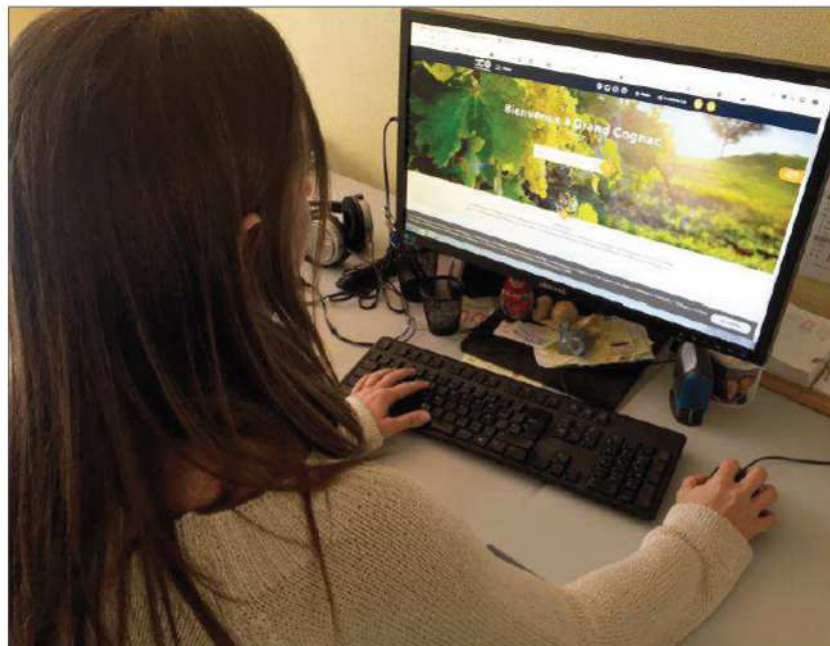
Virus à Grand Cognac: une attaque sans précédent

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Une cyberattaque de grande ampleur. Et sans remède. Infectée par un cryptovirus samedi 12 octobre, l'agglo de Grand Cognac a perdu toutes ses données. Toutes celles qui étaient hébergées sur son serveur principal, sur le serveur de l'ancienne communauté de communes de Cognac, ainsi que les sauvegardes. «C'est la première fois qu'on est déstabilisé à ce point», affirme Jérôme Sourisseau, le président, qui a reçu, hier matin, à la salle des fêtes de Jarnac, quelque 200 agents pour faire un point sur la situation.

1 Quel est ce cryptovirus ?

Comme son nom l'indique, le virus a crypté les données. Etant tout nouveau et non répertorié, il n'existe, pour l'heure, aucune clef de décryptage. «Il n'y a pas eu de demande de rançon», précise Jérôme Sourisseau, ajoutant que le groupe M6 a été touché au même moment. On a simplement reçu un mail qui nous disait de prendre contact pour avoir plus d'information. Novenci, notre prestataire, qui a l'habitude, a ré-



L'agglo vise un redéploiement du système sous dix jours. La semaine dernière, des agents ont été invités à prendre des congés.

Photo CL

pondu, mais il n'y a pas eu de retour.» Dès qu'elle a eu conscience de l'importance de l'atta-

que, Grand Cognac, qui venait d'injecter 30 000 euros pour de nouveaux pare-feu, a porté plainte. «Soit il s'agit d'une attaque mondiale, on a été touché et ce n'est pas de chance. Soit, il s'agit d'un acte malveillant. On ne ferme aucune porte», indique l'élue, invité également par la préfecture à faire une déclaration auprès du ministère de l'Intérieur. L'incident devrait avoir un certain coût pour la collectivité. Il n'a pas encore été chiffré.

2 A ce jour, où en est la panne ?

Figé pendant une semaine, scruté par les équipes de Novenci et de l'agglo, le système commence à se rétablir. Mais il va falloir scanner les 300 à 400 ordinateurs de la collectivité pour vérifier s'ils ont



On est en train de mettre en place une sorte de grande collecte pour récupérer tout ce qu'on peut.

été atteints ou non; s'ils risquent de contaminer le nouveau serveur à partir duquel toute l'infrastructure est reconstruite. Cinq ordinateurs ont déjà été rebranchés «pour gérer le plus urgent». «GrandAngoulême nous prête aussi dix postes.» Et Novenci a commencé à installer

Quel impact pour les usagers ?

La semaine dernière, alors que l'agglo était privée de système informatique, «tous les sites sont restés ouverts au public», précise Renaud Combaud, directeur de cabinet. Les crèches ont fonctionné normalement. L'eau a continué à accueillir des nageurs. «Tout le monde avait le téléphone», ajoute-t-il. Seul impact: la messagerie. Les usagers qui ont envoyé des mails à l'agglo, dans le cadre d'enquêtes publiques par exemple, entre le samedi 12 et le dimanche 20 octobre, sont donc invités à réexpédier leur courriel. Les messageries sont à nouveau actives.

21 ordinateurs dimanche. L'objectif étant de redéploiement le système sous dix jours.

3 Qu'est-ce qui est touché ?

Les services ressources humaines et finances, dont le logiciel Ciril est hébergé à l'extérieur, n'ont pas été impactés. Pas de problème, donc, pour la paie, les dossiers de personnels, les congés, les mandats de paiement et la facturation... En revanche, les documents d'urbanisme sont perdus, tout comme les marchés publics.

Résultat: «On est en train de mettre en place une sorte de grande collecte pour récupérer tout ce qu'on peut.» Chaque commune est censée avoir une copie des documents d'urbanisme. L'ATD, Agence technique départementale, doit aussi avoir un double des marchés publics. «Fin août, nous avons envoyé 1 100 documents à la chambre régionale des comptes, qui nous audite cette année», ajoute Jérôme Sourisseau. Elle va pouvoir nous les renvoyer. Ce recueil de données risque de prendre des semaines. Mais «beaucoup de personnes ont perdu énormément de travail. Pour certains, c'est dix années de boulot... regrette le président. C'est perturbant, très dur pour le personnel.» Certains se raccrochent à quelques clefs USB contenant des bribes de travail. Privés de leur outil de travail principal, des agents ont été invités à prendre des congés la semaine dernière.

Comment le virus s'est infiltré dans tout le système

Le cryptovirus est injecté sur un ordinateur de l'agglo, à 1 heure, dans la nuit du vendredi 12 au samedi 13 octobre. «C'est sophistiqué. A 1 heure, le samedi, ça lui laisse le temps de se propager», observe Renaud Combaud, le directeur de cabinet de Grand Cognac. L'attaque vient de l'extérieur. «La connexion se fait à distance. Peut-être à l'autre bout du monde ou bien à 100 mètres de chez nous.»

Durant le week-end, certains agents se rendent compte que les mails ne passent plus. Lundi, l'agglo prend conscience que le problème est plus grave que ça. Tout est alors débranché et le premier diagnostic tombe mardi soir. Implacable: «Toutes les données sont perdues pour tous les logiciels hébergés sur le serveur. L'infrastructure est complètement affectée et la messagerie n'est plus exploitable.»

Le chiffre

100

C'est le nombre de petits footballeurs de 6 à 15 ans rassemblés toute la semaine au stade Claude-Boué de Châteaubernard. Une fois de plus, le stage de l'UAC, le club de football de

Cognac, a fait le plein et pas seulement parmi ses jeunes. Un tiers des participants vient d'autres clubs (Merpins, Rouillac, Angoulême et même Niort).

À noter la présence de cinq filles, un chiffre encore trop faible aux yeux du club, qui aimerait en accueillir davantage lors des prochains stages (Photo M. B.).



Cherves-Richemont: les lecteurs de la médiathèque ont mené l'enquête

Qui a tué le professeur Vénazure? Cet éminent chercheur en archéologie, spécialisé dans l'âge du fer et la civilisation celtique, a été retrouvé mort en plein Médoc où il aurait authentifié une tombe gauloise de plus de 2000 ans. Là où (un hasard?) doit se construire une piscine.

L'énigme résolue en deux heures

Vendredi dernier à la médiathèque de Cherves-Richemont, 35 amateurs de «murder parties» ont mené l'enquête, répartis en sept groupes. La compagnie «Paradoxaux» de Gradignan (Gironde) était présente pour guider le déroulement de l'affaire. L'inspecteur Loïc Berton (qui



Répartis en groupes, les joueurs ont fini par découvrir l'assassin.

Photo CL

n'est autre que Ludovic Bourdon, le gérant de l'entreprise) et deux autres comédiens, étaient impliqués dans les rôles des quatre sus-

pects. L'énigme a été résolue en deux heures, pas à pas, à l'aide d'indices et d'interrogations, telle une enquête criminelle.

Châteauneuf: les vignes changent de mains et personne ne comprend

La préemption de 2,8 hectares aux portes du village et leur attribution à un exploitant de Bourg-Charente laissent un goût amer à l'ancien propriétaire et à ses voisins. C'est la loi, répond la Safer.

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

L'histoire aurait pu finir en conflit de voisinage, de ceux qui pourrissent les liens pendant des générations. Heureusement, Claude Lavaud et ses confrères viticulteurs s'entendent («On n'a jamais eu de mots») et ça continuera, malgré l'imbricatio foncier qui «remue le ventre» du retraité de 70 ans.

Tout commence fin 2011, justement au moment où il fait valoir ses droits au repos. Claude Lavaud exploite alors 7 hectares de vignes grâce à une coopérative d'utilisation de matériel. Ses deux partenaires de Cuma sont devenus des amis. «On vendangeait tout ensemble, même si c'est nous qui avions le moins de vignes. En contrepartie, à chaque fois qu'on avait besoin de quelque chose, ils étaient là.» Claude Lavaud leur cède logiquement 2 hectares chacun.



Claude Lavaud souhaitait transmettre ses terres à un jeune viticulteur de la commune. Mais les 2,8 ha de vignes, classés en terrain «à urbaniser» et proches d'un lotissement, sont allés ailleurs.

Photo M. B.

d'Alain, l'un des membres de la Cuma, qui a déjà une soixantaine d'hectares de vignes juste à côté. Le compromis est signé en septembre 2018 et les deux parties n'attendent que le feu vert de la Safer, qui a deux mois pour préempter si elle l'estime nécessaire (1).

«Le dernier jour, le notaire a eu la visite d'un huissier, pour la Safer», se souvient Claude Lavaud, irrité. Car le bien est finalement préempté et attribué à un viticulteur de Bourg-Charente de 45 ans, en

reconversion et qui veut consolider les 13,5 ha qu'il possède déjà. «C'est ça, favoriser l'installation des jeunes?», proteste Claude Lavaud. Faire venir quelqu'un de 45 ans pour vendanger 2 ha à 22 kilomètres de son exploitation? L'affaire a fait du bruit à Châteauneuf et à la Safer, où Claude Lavaud est allé demander des explications.

«Je crois qu'il y a une pression sur le foncier viticole», sourit avec un brin d'ironie, la directrice départementale de la Safer, Sylvie Massacré, se-

lon qui cette attribution est conforme aux objectifs du Code rural. «Nous avons eu une demande pour ce terrain, c'est pourquoi nous avons lancé la préemption, qui reste une démarche exceptionnelle».

Quant à l'acheteur, la petite taille de ses terres l'a rendu éligible à la vente, contrairement à Fabien Paillat et sa soixantaine d'hectares.

«Ces terres ont une histoire»

«Nous avons proposé un échange [à M. Paillat] mais il n'a pas été en mesure de donner suite», précise Sylvie Massacré.

«C'était une proposition orale, un jour où nous étions dans son bureau, pour qu'on sorte, répond l'intéressé. Je ne vois pas pourquoi j'échangerais des terres près de chez moi, ces terres ont une histoire.» Familiale, en l'occurrence. Un peu comme celles de Claude Lavaud, même si le ressort est plutôt amical et local. «Ce qu'on reproche à la Safer, c'est qu'elle n'en a rien à faire des liens entre les gens, résume le retraité. Elle décide seule, c'est une dictature.»

En tout cas, comme dans d'autres cas de préemption (lire CL du 2 octobre), les décisions de la Safer font grincer des dents. Pas toutes: seulement celles des gens qui ne sont pas en mesure de les contourner par des astuces juridiques. Comme la cession de parts sociales sur laquelle la Safer n'a pas de prise.

(1) Les Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer) ont un droit de préemption qui doit répondre à l'un des neuf objectifs du Code rural. Entre autres: l'installation, le maintien des agriculteurs ou la consolidation de ceux qui ont de petites surfaces.

”

La Safer [...] n'en a rien à faire des liens entre les gens. Elle décide seule, c'est une dictature.

Le reste (2,8 hectares), qu'il possède en indivision avec ses frères et sœurs, sera loué. En 2018, le locataire prend aussi sa retraite et l'avenir de cette parcelle se pose à nouveau. C'est vite vu: elle ira à Fabien Paillat, 26 ans, fils et successeur

Le Brexit au 31 octobre compromis

Les députés britanniques ont soutenu hier soir l'accord de Brexit décroché par Johnson sur le principe mais refusé l'examen accéléré du texte...

Nouveau revers pour Boris Johnson. Le Parlement britannique a soutenu hier soir l'accord de Brexit décroché par Boris Johnson sur le principe mais refusé l'examen accéléré du texte. Rejeté avec 322 voix contre (308 pour), ce calendrier prévoyait une approbation de la loi d'application de l'accord d'ici à demain soir, un délai jugé trop court par des députés pour débattre d'un texte de 110 pages. Malgré ce revers, Boris Johnson a enregistré une première victoire

au Parlement, les députés ayant quelques minutes avant ce vote fait franchir une première étape à la loi de retrait de l'UE. C'est la première fois que le Parlement britannique approuve un texte lié au Brexit, voté en juin 2016 par 52 % des Britanniques.

Boris Johnson a immédiatement annoncé qu'il suspendait l'examen de l'accord conclu avec Bruxelles par le Parlement jusqu'à ce que l'Union européenne prenne une décision sur un report de la date du divorce.



Johnson attend maintenant la réponse de Bruxelles sur un report du divorce. Photo AFP

«En attendant leur décision, nous allons suspendre cette législation», a-t-il déclaré devant les députés. «Notre position reste que nous ne devrions pas faire de report, que nous devrions quitter l'UE le 31 octobre. C'est ce que je dirai à l'UE», a ajouté Boris Johnson, qui n'a jamais varié dans sa promesse de

mettre en œuvre le Brexit à la fin du mois, comme prévu. À neuf jours de la date de sortie, le dirigeant conservateur a aussi déclaré qu'il accélérerait les préparatifs pour une sortie sans accord de l'UE.

Paris prêt à un report de «quelques jours»

«Je recommande aux dirigeants des 27 membres de l'Union européenne d'accepter la demande britannique pour un nouveau report de la date de sortie (du Royaume-Uni) et je propose que cela soit décidé par procédure écrite», sans besoin de convoquer un sommet, a déclaré hier soir le président du Conseil européen Donald Tusk dans un message sur son compte twitter.

Paris est prêt à un report «technique» du Brexit de «quelques jours» afin que la procédure parlementaire puisse s'achever à Londres, mais s'opposera à une prolongation destinée à «rediscuter de l'accord», a déclaré dans la soirée la secrétaire d'Etat française aux Affaires européennes.

Un report et une sortie avec accord?

Quels sont les scénarios possibles pour la suite?

■ **REPORT.** Cette option est devenue plus probable hier soir. Il s'agit désormais de la meilleure manière de sauver l'accord de Brexit négocié laborieusement à Bruxelles vu le refus des députés britanniques d'un examen accéléré.

En vertu d'une loi adoptée en septembre, le Premier ministre s'est vu contraint samedi de demander à l'UE un report de trois mois, jusqu'au 31 janvier 2020. Si l'UE propose une

date différente, Boris Johnson doit l'accepter. Une prolongation serait la troisième pour le Brexit, prévu initialement le 29 mars dernier.

■ **SORTIE AVEC ACCORD.** Si l'UE accorde un report, même court, les députés auront le temps d'adopter la loi d'application de l'accord. Ils lui ont d'ailleurs apporté hier soir leur soutien initial ouvrant la voie à des débats plus détaillés, une première pour un accord de Brexit depuis le début de cette saga il y a plus de trois ans. Dès lundi, Berlin s'est dit ouvert à un

«court report technique au cas où le Royaume-Uni rencontre des problèmes dans le processus de ratification». En cas de report long, des élections anticipées peuvent permettre de dégager une majorité claire qui serait capable de l'approuver.

■ **SORTIE SANS ACCORD.** C'est l'hypothèse par défaut si aucune extension n'est accordée par les Européens, exaspérés de l'incapacité du Royaume-Uni à sortir de cette crise. Dans ce cas, le Royaume-Uni sortirait de l'UE le 31 octobre à minuit.

Grippe: vacciner contre une maladie qui peut être grave

La campagne de vaccination contre la grippe vient de débuter. Onze millions de personnes ont un bon de vaccination en France.

Toujours guetée, souvent redoutée: chaque année, la grippe se manifeste par son caractère imprévisible, en termes de durée et de sévérité. Alors que la campagne de vaccination 2019/2020 est lancée, les autorités sanitaires rappellent les enjeux de vacciner les populations à risque. Et insistent sur l'importance d'augmenter en France la couverture vaccinale de cette affection dont la gravité reste sous-estimée. Dans cette optique, la vaccination en pharmacie est d'ailleurs étendue à toutes les régions cette année.

L'an passé, l'épidémie de grippe s'est étalée sur seulement 8 semaines, contre 11 en moyenne, les saisons précédentes. Malgré cette durée relativement courte, elle a été caractérisée par sa sévérité. Avec environ 9.000 décès estimés liés à la grippe - 87 % de personnes de 75 ans et plus - la mortalité grippale a été qualifiée d'«importante» par Santé Publique France. Laquelle a également évoqué un impact «important», en milieu hospitalier. À noter que 86 % des patients admis en réanimation présentaient des facteurs de risque et - pour celles et ceux dont le statut vaccinal était renseigné - seuls 36 % avaient reçu le vaccin... Face à ces constats qui se répètent, les autorités sanitaires visent une augmentation de la couverture vaccinale. Raison pour laquelle l'Assurance Maladie prend en charge le vaccin contre la grippe saisonnière à 100 % et adresse un bon de prise en charge à plus de 11 millions de personnes à risque de complications graves. «La vaccination contre la grippe reste le moyen le plus efficace de protéger les populations les plus vulnérables», souligne le Dr Astrid Ménard⁽¹⁾, Responsable du centre de vaccination du Centre hospitalier de Pau, en référence notamment aux personnes âgées. Elle ajoute que le vaccin grippal «doit également être proposé à toutes les femmes enceintes, quel que soit leur terme». En effet, «un rapport britannique montre qu'entre 2009-2012 un décès de femmes encein-



Médecins, pharmaciens et infirmières peuvent vacciner.

Photo Phovoir

tes sur onze était attribué à la grippe. Les bénéfices de la vaccination des femmes enceintes profitent également aux fœtus en diminuant les avortements spontanés ainsi que les risques de prématurité et de faible poids de naissance».

Les soignants sont également ciblés par les recommandations vaccinales. Un chiffre: l'an dernier, seuls 32 % des personnels des collectivités de personnes âgées s'étaient fait vacciner. «Il s'agit de protéger aussi les proches vulnérables, que ce soit au travail ou à la maison», reprend le Dr Ménard. «C'est tout l'enjeu d'augmenter la couverture vaccinale: il y aura ainsi moins de virus en circulation et les patients seront davantage protégés».

En pharmacie

Expérimentée en 2017/2018 dans deux régions et dans quatre en 2018/2019, la vaccination dans les pharmacies est étendue cette année, à l'ensemble du pays. Un bon moyen justement de faciliter l'acte vaccinal à en croire Laurent Bousinesq⁽²⁾, pharmacien à Carcassonne. Son établissement propose de «vacciner pour la deuxième saison consécutive», souligne-t-il. «Les patients mettent en avant la facilité d'action puisqu'ils ne sont pas contraints d'aller voir leur médecin pour ça. De notre côté, nous vaccinons dans une pièce isolée.

Cela nous permet de tisser de nouveaux liens avec le patient qui n'est plus de l'autre côté du comptoir qui nous sépare habituellement. Et mine de rien, cela change beaucoup de choses, dans la relation». À noter toutefois, que seules les personnes, âgées de 65 ans et plus, et/ou à risque de grippe sévère ou compliquée (ex: femmes enceintes, diabétiques etc...) et/ou ciblées par l'Assurance-maladie, pourront se faire vacciner en pharmacie.

(1) Interview du Dr Astrid Ménard, médecin généraliste, responsable du centre de vaccination du Centre hospitalier de Pau, 23 septembre 2019.

(2) Interview de Laurent Bousinesq, pharmacien d'officine, 24 septembre 2019

Val de Reuil, capitale mondiale du vaccin

Chaque année, à Val-de-Reuil (Eure), dans l'usine Sanofi Pasteur, plus de 900 millions de doses de vaccins sont produites puis expédiées dans le monde. Les vaccins grippaux sont produits à partir d'œufs de poule fécondés. En 2017, Sanofi Pasteur a produit 200 millions de doses de vaccins contre la grippe saisonnière.

Cet après-midi



Gris et faiblement pluvieux

Le ciel reste encombré toute la journée, avec généralement de faibles pluies éparses. Le vent de Nord-Est est modéré à assez fort. Il mollit sur la côte en fin de journée. Températures de saison.

Jeudi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
12° 17°	12° 17°	11° 16°	11° 16°

Vendredi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
11° 19°	10° 19°	10° 18°	10° 18°

Samedi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
11° 20°	10° 21°	9° 21°	9° 20°

Dimanche

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
12° 20°	11° 20°	11° 20°	11° 18°

Lundi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
12° 18°	11° 18°	10° 18°	10° 16°

Mardi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
10° 17°	10° 17°	9° 18°	8° 14°

HIER

	Mini	16h
Angoulême	4°	14°
Cognac	5°	15°

Google une fois de plus au-dessus des lois ?

Ce jeudi 24 octobre aurait pu être un grand jour dans l'histoire de l'Europe et de l'Internet. Avec l'entrée en vigueur en France de la directive européenne sur les droits voisins, la presse devait, pour la première fois sur notre continent, commencer à percevoir une rémunération sur les contenus qu'elle produit et qui sont diffusés sur Google, Facebook et autres plateformes. Des journalistes, photographes, reporters de l'Union européenne, mais aussi les artistes se sont longtemps battus pour ce texte. Parce que l'information de qualité coûte cher à produire. Parce que la situation actuelle, qui voit Google capter l'essentiel des recettes publicitaires générées par les informations que le moteur ratisse, est intenable. Et plonge chaque année la presse dans une crise plus profonde.

Un choix de dupes

Le parlement européen a voté la directive au printemps, le parlement français l'a transposée en droit français à la quasi-unanimité cet été. Pourtant, ce texte tant attendu risque d'être vidé de toute portée avant même sa mise en œuvre. Et cela pourrait s'étendre à toute l'Europe. Refusant toute négociation, Google a offert aux médias un cynique choix de dupes. Soit ils signent un blanc-seing à Google en renonçant à rémunération, et le modèle actuel à base de gratuité perdure ; c'est la mort lente, qui a commencé à dévorer les salles de rédaction en Europe comme aux États-Unis. Soit ils refusent, continuant d'espérer une rémunération. Et on leur promet de redoutables représailles : la visibilité de leurs contenus sera réduite à sa plus simple expression. Plus de photo, plus de textes, un bout de titre, rien de plus, apparaîtra quand les internautes feront des recherches sur une information. Un suicide pour la presse.

Une diversion, une aumône

Car avant d'arriver sur un site de média, la porte d'entrée des internautes, c'est Google. Les autres moteurs de recherche pèsent trop peu. Les éditeurs le savent : ils n'ont pas les moyens financiers de supporter la chute vertigineuse de trafic sur leurs sites que cette mesure entraînera. Google bafoue la loi. Il en exploite les subtilités en détournant son esprit. Comme le géant américain a si bien su le faire avec les montages fiscaux qui lui ont permis de faire de l'évasion fis-



cale à échelle planétaire. C'est un nouveau bras d'honneur à la souveraineté nationale et européenne. Google veut faire la démonstration d'une impuissance publique à réguler les plateformes, faire plier les médias et les forcer à accepter un modèle économique assis sur la non-rémunération par principe des contenus. En mettant en avant, magnanime, le financement qu'il a bien voulu donner pour des projets innovants dans le domaine des médias : une diversion, une aumône pour un groupe qui pèse 140 milliards de dollars de chiffre d'affaires.

« Google veut faire la démonstration d'une impuissance publique à réguler les plateformes, faire plier les médias »

Campagnes de désinformation

Alors que les campagnes de désinformation envahissent Internet et les réseaux sociaux, que le journalisme indépendant est attaqué dans plusieurs pays de l'Union, renoncer serait catastrophique. Nous appelons à une contre-attaque des décideurs publics. Ils doivent muscler les textes pour que Google ne puisse plus les détourner, utiliser tout l'arsenal des mesures qui permet-

tent de lutter contre l'abus de position dominante. De notre côté, nous journalistes, photographes, JRI et artistes, en appelons à l'opinion publique et mènerons ce combat car ce qui est en cause, c'est la survie de médias indépendants et pluralistes, et in fine la vitalité de notre démocratie.

Ce texte a été signé par plus de 700 artistes, journalistes, éditeurs et professionnels des médias, en France et en Europe.

Les députés rejettent le calendrier de Johnson

BREXIT Une majorité de députés a refusé l'examen accéléré du texte voulu par le Premier ministre



Le calendrier proposé prévoyait une approbation de la loi d'application de l'accord d'ici à jeudi soir. PHOTO AFP

Les députés britanniques ont soutenu l'accord de Brexit décroché par Boris Johnson sur le principe, mais refusé l'examen accéléré du texte voulu par le Premier ministre, compromettant les chances d'une sortie de l'Union européenne avec un accord le 31 octobre.

Boris Johnson a immédiatement annoncé qu'il suspendait l'examen de l'accord conclu avec Bruxelles par le Parlement jusqu'à ce que l'Union européenne prenne une décision sur un report de la date du divorce. « En attendant leur décision, nous allons suspendre cette législation », a-t-il déclaré devant les députés.

« Quitter l'UE le 31 octobre »

« Notre position reste que nous ne devrions pas faire de report, que nous devrions quitter l'UE le 31 octobre. C'est ce que je dirai à l'UE », a ajouté Boris Johnson, qui n'a jamais varié dans sa promesse de mettre en œuvre le Brexit à la fin du mois, comme prévu.

À neuf jours de la date de sortie,

le dirigeant conservateur a aussi déclaré qu'il accélérerait les préparatifs pour une sortie sans accord de l'UE.

Rejeté avec 322 voix contre (308 pour), le calendrier proposé par le gouvernement prévoyait une approbation de la loi d'application de l'accord d'ici à jeudi soir, un délai jugé trop court par une majorité de députés pour examiner minutieusement un texte de 110 pages.

Première victoire

Malgré ce revers, Boris Johnson a enregistré une première victoire au Parlement, les députés ayant quelques minutes avant ce vote fait franchir une première étape à la loi de retrait de l'UE.

Ce texte, qui traduit dans la loi britannique l'accord de retrait, a été adopté en seconde lecture à la Chambre des communes par 329 voix contre 299. C'est la première fois que le Parlement britannique approuve un texte lié au Brexit, voté en juin 2016 par 52 % des Britanniques.

Les bons plans vacances pour les enfants

Charente Petite sélection non exhaustive des sorties culturelles et sportives proposées durant ces vacances

1 Sueurs froides aux thermes de Cassinomagus

Les thermes de Cassinomagus, à Chassenon, accueillent de nombreuses animations jusqu'au dimanche 3 novembre inclus. Du 23 au 26 octobre, un premier atelier de création de lame à huile en argile est proposé sur réservations uniquement, à partir de 6 ans. À partir du 31 octobre, les thermes proposent un jeu d'enquête grandeur nature, bien nommé « Sueurs froides aux Thermes III », à raison de deux sessions par jour à 10 h 30 et 14 h 30 (durée une heure). Là aussi les réservations sont fortement conseillées au 05 45 89 32 21. Par ailleurs, tous les jours des visites guidées sont proposées (15 h 30), et des sessions d'adventure game sur « Le trésor perdu de Cassinomagus », à réserver également.

2 Se dépenser dans son club et découvrir des sports

Les associations sportives organisent bien souvent des stages durant les vacances scolaires, ouverts à tous. Une bonne occasion de (re) découvrir une activité physique dans un cadre agréable. À l'image des clubs de handball de l'ACH, de Ruelle-sur-Touvre ou de Cognac. Organisés autour de séan-



Les bonnes idées des vacances de la Toussaint.

PHOTO CASSINOMAGUS

ces de jeu à sept, ces stages sont orientés vers le développement de l'enfant. Ainsi des activités telles que la randonnée, le bowling ou le cinéma sont proposées. Tous comme des entraînements autour du handicap ou d'autres sports. Pour en savoir plus, il suffit de se renseigner auprès des clubs.

3 Des ateliers taille enfant à la Cité de la BD

En lien avec les expositions temporaires, l'équipe de médiation culturelle de la Cité de la BD propose à Angoulême visites et ateliers pratiques durant les vacances : dessin, création en volume, théâtre, pour

tous les goûts et tous les âges. À savoir, un rallye parent-enfant mode et BD à partir de 7 ans, le jeudi 24 octobre à 14 heures, une balade dessinée, à partir de 7 ans, ce mercredi à 14 heures et vendredi 25 octobre à 15 h 30, un atelier Habille ton doudou, jeudi 31 octobre à 15 h 30 à partir de 3 ans, ou encore un atelier Crée ton musée imaginaire, à partir de 7 ans, les jeudi 24 octobre et mardi 29 octobre à 15 h 30. Réservations indispensables au 05 45 38 65 65.

4 Patinage et manèges forains à Cognac

Un Luna Park a posé ses manèges forains jusqu'au 11 novembre sur l'esplanade de la Croix-Montamette, à Cognac. Il se rehausse de quelques animations, une bourse autos, motos et bric-à-brac dimanche, une soirée Halloween le 31 octobre, une bourse aux jouets le 3 novembre et la parade des clowns, les 9 et 10 novembre. À l'Espace 3000, juste à côté, la patinoire tourne jusqu'au 8 mars. Pendant les vacances, elle est ouverte tous les après-midis de 14 h 30 à 18 heures, le vendredi et samedi soir et le dimanche matin.

5 L'Espace Jeunes de Cognac s'amuse à se faire peur

Le service de la ville de Cognac, place de la Salle Verte, propose des animations tous les jours, dont des « caméras cachées d'Halloween » cet après-midi.

POLITIQUE Jean-François Macaire, le dernier président de la région Poitou-Charentes, publie un ouvrage dans lequel il critique la nouvelle carte régionale dessinée par François Hollande mais aussi la gestion politique de la Nouvelle-Aquitaine

Luc Bourrianne
l.bourrianne@sudouest.fr

Les dernières images de Jean-François Macaire sur la scène publique sont celles d'un homme politique inaudible, balayé par une tourmente médiatico-politique à laquelle il n'a jamais su répondre, celle de la révélation de la dérive des finances de son Conseil régional. Un ancien président de Poitou-Charentes – le dernier – délesté de ses pouvoirs éphémères de vice-président de la Nouvelle-Aquitaine. Un homme fidèle à Ségolène Royal plus ou moins débarqué par Alain Rousset. Contraint de rendre sa délégation aux finances dès le mois de février 2016 (le nouveau Conseil régional avait été élu en décembre 2015), il a fini par démissionner de son mandat de conseiller régional en février 2019.

Jean-François Macaire revient cet automne avec un livre « Nouvelle-Aquitaine, la fusion des régions, tout ça pour ça ! » publié par La Geste éditions (176 pages, 18 euros).

À l'image de son auteur, l'ouvrage est loin d'être un recueil de déclarations tapageuses : « Je n'ai pas écrit ce livre pour régler mes comptes mais pour en rendre. »

1 Régions : des instances « effacées » selon Macaire

Dans la première partie de son livre, Jean-François Macaire revient sur les circonstances de la « mort violente de Poitou-Charentes ». Dans ce premier chapitre, l'élus poitevin décrit les circonstances de la réforme de la carte régionale décidée à l'Élysée – par François Hollande – et souvent dictée par des considérations de politique locale. Macaire raconte comment, après quelques hésitations, se dessine la fusion de l'Aquitaine

avec Poitou-Charentes et le Limousin. Poitou-Charentes aurait aussi pu être mariée avec le Centre mais les deux Charentes y étaient particulièrement hostiles. Il le constate sans le regretter même s'il reconnaît aujourd'hui que la Vienne et les Deux-Sèvres auraient été mieux servies par une alliance avec le Centre.

Dès 2014, il assure que « les profondes différences d'approche entre Poitou-Charentes et l'Aquitaine sont palpables ». Au-delà des tensions qu'il décrit avec Alain Rousset – sans accabler le Pessacais – et de la critique de la conception politique qui préside aux destinées de la Nouvelle-Aquitaine, Jean-François Macaire constate « l'effacement des régions ».

Pour l'ancien président de Poitou-Charentes, cet « effacement » a été renforcé par la réforme de la carte régionale. Sans corriger leurs défauts macro-économiques, elle les aurait écartées de leurs territoires. « Pour les acteurs économiques, la Région n'est ni un espace de travail, ni un espace de pensée stratégique – c'est le marché qui commande dans ces deux domaines. Elle est un découpage administratif pour leurs organisations collectives. La vie sociale et culturelle n'est pas non plus à l'échelle des Régions. Elle s'organise assez spontanément à l'échelle des départements qui, patinés par un siècle et demi d'histoire, constituent bien souvent la juste échelle du tissu vivant qui colle à l'armature des préfectures et des sous-préfectures. » Cela sonne comme un réquisitoire ou du dépit amoureux ?

2 Nouvelle-Aquitaine « trop éloignée des territoires »

L'effacement régional que Jean-

François Macaire décrit est, selon lui, en partie lié à l'éloignement des instances régionales des citoyens. Un phénomène qu'il estime criant en Nouvelle-Aquitaine, surtout dans les territoires de l'ancienne Poitou-Charentes, selon lui, sacrifiés sur l'autel des grandes distances régionales.

On peine à croire Jean-François Macaire lorsqu'il se défend de toute nostalgie picto-charentaise tant son livre fait l'apologie des politiques initiées par Ségolène Royal. Une ancienne présidente de Poitou-Charentes (2004 à 2014) à laquelle il demeure fidèle alors que, chose étonnante, il n'a plus de contacts avec elle depuis décembre 2016 ! « J'étais un fusible. On ne le choisit pas mais j'ai assumé ce rôle », confie-t-il dans une formulation énigmatique co-habitant avec diverses professions de foi ségolénistes. L'homme serait-il prisonnier de ses fidélités ?

« Je ne suis pas nostalgique de Poitou-Charentes mais je regrette que le travail que l'on a fait ait ainsi été rayé de la carte. Dans cette fusion de régions, il y a une très claire domination – dans la vision et dans la pratique – de l'Aquitaine telle qu'elle avait existé depuis 1998 et l'arrivée à sa tête d'Alain Rousset. L'administration régionale, à Bordeaux, a certes accueilli les deux nouvelles régions (Poitou-Charentes et le Limousin, NDLR) mais elle a continué à travailler comme avant. »

À longueur de pages, Jean-François Macaire dessine une conception aquitaine « concentrée » et pas assez écologique à son goût quand, au contraire, l'ex-Poitou-Charentes est présentée comme un laboratoire innovant de démocratie participative – la crise des gilets jaunes illustre ce besoin



Jean-François Macaire sort de son silence dans un livre. Il revient notamment sur la fin de Poitou-Charentes. PHOTO J.-C. SOUNALET

selon l'auteur – et comme une instance ayant très tôt saisi l'urgence écologique. Une vision personnelle sur laquelle Alain Rousset ne souhaite pas faire de commentaires.

Et c'est avec un brin d'aigreur que Jean-François Macaire pointe

de récentes inflexions aquitaines dans lesquelles il croit déceler un héritage picto-charentais : « Combien d'actions de Poitou-Charentes ont traversé l'orage et sont ressorties du brouillard ? Outre les territoires zéro chômeurs et la gratuité des manuels scolaires, il

y a aussi le soutien aux hébergements touristiques écolabellisés [...]. La feuille de route Néo Terra ("Sud Ouest" d'hier) semble renouer avec le volontarisme écologique de Poitou-Charentes. Elle marque le retour, par exemple, de l'éco-socio-conditionnalité des aides distribuées aux entreprises, qui avait été supprimée avec la fusion. »

S'il n'est pas nostalgique, aujourd'hui retiré de tout engagement politique, Jean-François Macaire vit bel et bien dans ses souvenirs.

SUD OUEST.fr

Retrouvez en vidéo un entretien avec Jean-François Macaire.

 Abonnés.

Macaire toujours contredit par la Chambre régionale des comptes

Jean-François Macaire « a mal vécu » la dérive financière imputée à son ancienne administration : emprunts toxiques, impayés et autre endettement. Il estime qu'il y a eu « beaucoup d'exagérations », reproche aux médias « de ne pas avoir entendu ses arguments ». Il reconnaît une erreur administrative qui l'a « trompé » mais dément tout endettement excessif. S'il ne nie pas un manque de réaction politique en 2015, il assure que « sans fusion des régions, on aurait vite résolu le problème ». Sa défense repose bizarrement sur le rapport de la Chambre régionale des comptes (CRC) qui, il le garantit, l'aurait « rassuré ».

Pourtant celle-ci exprime encore dans son dernier rapport (daté de juillet 2019) une vision alarmante, notamment dans son analyse des risques de l'encours de la dette de Poitou-Charentes. Quant à la capacité de désendettement de l'ex-Région présidée par Jean-François Macaire, la CRC explique qu'elle s'élevait à 19 ans fin 2015, quand elle n'était que de 2,6 ans pour l'Aquitaine et 7,4 pour le Limousin. « Le ratio dégradé de Poitou-Charentes s'expliquait par une hausse importante de l'encours de la dette (+20,5% par rapport à 2014) et une diminution de la capacité d'autofinancement brute (-67%). »

La récente session plénière du Conseil régional (lundi et mardi) a replacé les finances de Poitou-Charentes au cœur des débats. Pour Jean Dionis (Union centriste), « le désastre financier de Poitou-Charentes aurait mérité des procédures judiciaires ». Depuis sa retraite, Jean-François Macaire a tweeté. Un peu dans le vide.

L. B.

Angoulême place stratégique

La ville préfecture, qui espère des liaisons ferroviaires améliorées, a pour l'instant gagné forums et réunions régionales

S'il est une certitude, palpable en Charente depuis la fusion des ex-régions, c'est la visibilité gagnée par Angoulême, en termes de positionnement géographique, grâce à ses liaisons routières et ferroviaires. Il suffit de commencer par se pencher sur la carte, et d'observer la situation d'Angoulême, à mi-chemin entre Limoges (104 km), Bordeaux (121 km), La Rochelle (147 km), Poitiers (113 km), pas trop loin de Guéret (191 km), mais quand bien éloignée de Bayonne et Pau. « Un emplacement stratégique » pour la nouvelle institution régionale qui y organise pléthore de réunions, forums et rencontres régionales. C'est d'ailleurs au lycée agricole de La Couronne, situé aux portes d'Angoulême, que se tiennent une grande partie des réunions interservices de la Région.

Nouvelle centralité

Forum de la croissance verte, Tour de France des objectifs de développement durable, rencontre des maires de Nouvelle-Aquitaine, séminaire annuel Usine du futur... impossible de les citer tous. Même la ligue régionale de football a installé son siège social régional (à Puymoyen).

Une forme de « nouvelle centralité », après Bordeaux, qui marche avec l'attractivité du territoire angoumois, porté par les écosystèmes de l'image, de l'industrie, de l'innovation, connectés au bassin cognacais. « Ça n'a rien à voir par rapport à avant », est persuadé Xavier Bonnefont, maire d'Angoulême, de droite non encarté. « Avant », c'était le Poitou-Charentes. « Les priorités allaient à Poitiers, Niort, La Rochelle plutôt qu'à Angoulême, parent pauvre. On avait du mal à se faire entendre sur certains dossiers », juge Xavier Bonnefont, conseiller régional, ra-



Angoulême, plaque-tournante ferroviaire, espère tirer partie de sa position névralgique au cœur de la Nouvelle-Aquitaine. L. DÉQUIER

vi de mettre en avant les liaisons heureuses avec Bordeaux (chantiers immobiliers comme celui de l'îlot du Port et industriels).

« On s'est mis dans une position d'ouverture qui n'existait pas avant. On a fait d'Angoulême un territoire attractif grâce au travail mené avec la Région, la Ville, le pôle image Magelis, le Département, sur les formations universitaires ou encore la relance du Festival de la BD », abonde à gauche Jean-François Dauré, président de Grand-Angoulême.

Des dessertes à améliorer

Un enthousiasme moins partagé en zone rurale où certains accusent le poids de l'éloignement régional. « On nous condamne comme les hôpitaux », écrivait encore cet été la comédienne, metteuse en scène Renata Scant, à la tête de la Ferme théâtre, privée d'aide de la Région...

Angoulême, elle, espère mieux en tout cas, surtout du point de vue de son étoile ferroviaire idéalement située sur les axes Paris-

Bordeaux, Cognac-Saintes-Royan et Limoges. Agglo et Ville ont investi, avec plusieurs collectivités, dans l'aménagement à grands frais de la gare d'Angoulême (LGV, pôle d'échange multimodal, passerelle, médiathèque, futur centre d'affaires, etc.). Sauf que, malgré les honneurs d'une conférence de presse régionale sur les TER à la gare d'Angoulême, à la mi-septembre, la ville préfecture manque encore de liaisons matinales, en particulier vers Bordeaux. Arriver tôt le matin à Bordeaux, c'est encore la galère. Pour avoir un TGV, à 35 minutes de Bordeaux, il faut attendre... 10 h 16 ou se contenter de TER, bien plus lents (départs 5 h 58 et 7 h 28). Et c'est bien pire encore au départ de Cognac. Les élus charentais appellent de leurs vœux un TERGV, plus rapide que le TER, qui arriverait avant 8 h 30. Option toujours en discussion, parmi d'autres, à l'heure où les contrats de plan État-Région (2021-2027) sont en cours de rédaction.

Hélène Rietsch

« C'est un peu le jour et la nuit »

Le président de la CCI Rochefort Saintonge Hervé Fauchet se félicite des nombreux contrats passés avec la Nouvelle-Aquitaine

« Si la question est de comparer avant et après la nouvelle Région, concernant les entreprises, c'est un peu le jour et la nuit, résume le président de la Chambre de commerce et de l'industrie (CCI) Rochefort Saintonge Hervé Fauchet. Nous avons un lien avec Poitou-Charentes pour la formation, mais dans l'économie seulement un dispositif apporté par la maire de Saint-Jean-d'Angély. Hormis cela, nous n'avons aucun contact. »

Les petites entreprises aussi

La relation s'est clairement resserrée avec l'avènement de la Nouvelle-Aquitaine. « Alain Rousset a ré-

uni tous les présidents des chambres consulaires. Il a une vision de l'économie proche de celle que nous avons », assure Hervé Fauchet. Celle qui a longtemps été appelée la « nouvelle grande région » contractualise avec la CCI régionale des partenariats qui sont déclinés en local. Les CCI vont au contact du réseau d'entreprises à potentiel de développement, pour le compte de la Région, sur des thématiques variées : international, création, reprise d'entreprise, développement durable, etc. Objectif : orienter les sociétés vers les dispositifs d'aide.

« Nous avons beaucoup travaillé sur les grosses entreprises, pour-



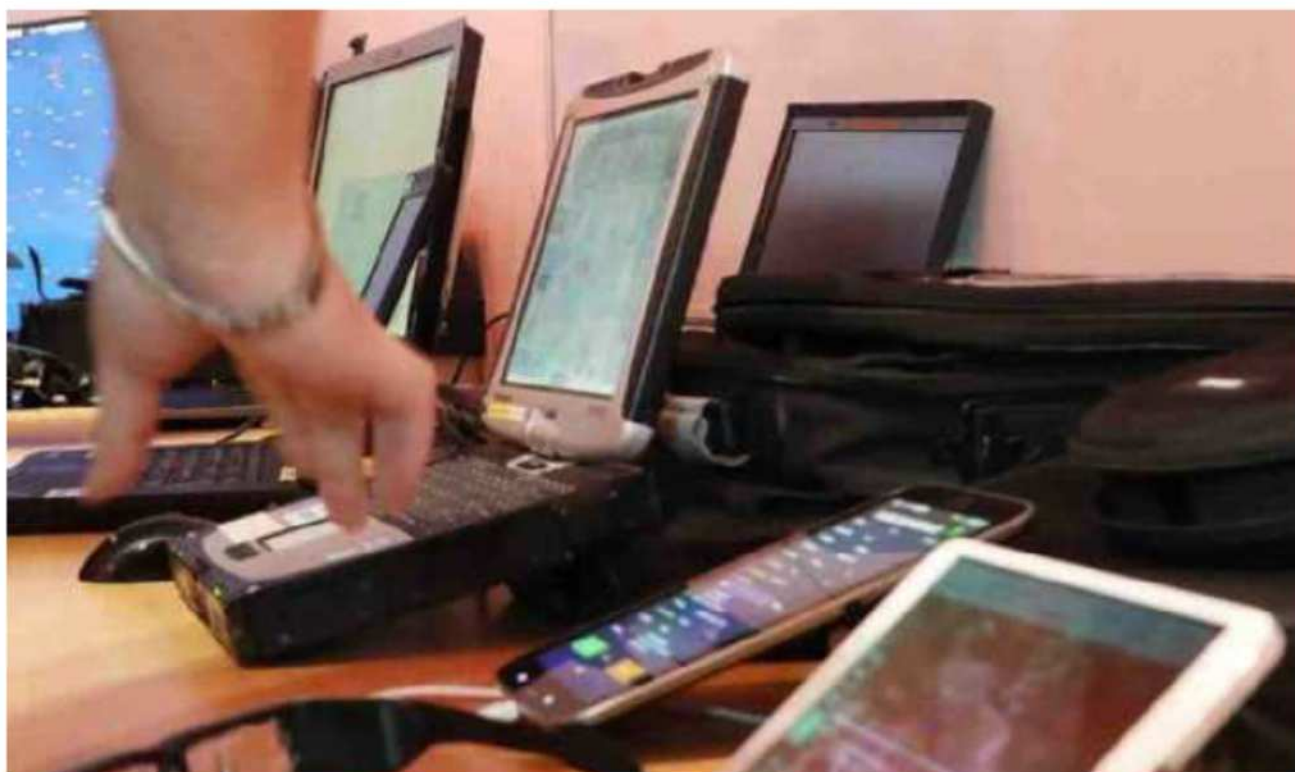
Hervé Fauchet, président de la CCI Rochefort Saintonge. M.-L. G.

suit Hervé Fauchet. Nous allons bientôt contractualiser avec la Région concernant les très petites entreprises (TPE). »

Thibault Seurin

INTERNET

Octobre, c'est aussi le Mois de la cybersécurité



Protéger ses comptes sur les réseaux sociaux, ne pas tomber dans les pièges de pirates, adopter les bonnes pratiques, c'est tout cela qui est au cœur de ce Cybermoi/s de la sécurité informatique. Une boîte à outils est disponible pour le public sur cybermalveillance.gouv.fr

PHOTO ILLUSTRATION PASCAL BATS / « SUD OUEST »

Virus informatique, un sabotage à grande échelle

GRAND-COGNAC

L'attaque subie par l'Agglo a fait des dégâts colossaux. Certaines données sont perdues à jamais

Philippe Ménard
p.menard@sudouest.fr

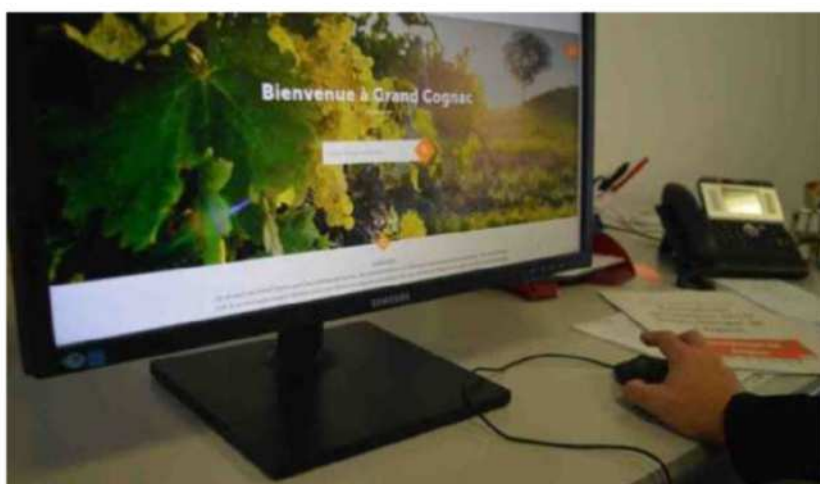
Quel est le point commun entre Grand-Cognac et M6 ? Les deux entités viennent d'être victimes d'une cyberattaque à la violence sidérante. L'Agglo en a révélé l'ampleur hier. Le sujet est technique, mais les conséquences bien concrètes. Décryptage.

1 C'était quoi, cette attaque ?

L'intrusion n'est pas liée à un clic malencontreux ou une clé USB volée d'un agent de Grand-Cognac. L'attaque est survenue samedi 12 octobre à 1 heure du matin. « Un cryptovirus a été injecté via un ordinateur d'un service. Il a eu pour effet de crypter toutes les données hébergées sur le serveur de l'Agglo, mais aussi toutes les sauvegardes », précise le président, Jérôme Sourisseau. L'Agglo venait pourtant d'injecter 30 000 euros dans des logiciels « pare-feux ».

2 Qui se trouve derrière ce sabotage ?

Impossible à dire. La flèche peut tout aussi bien venir du bout du monde que de la rue d'à côté. « On a fait un dépôt de plainte. Cette attaque est soit générale, auquel cas on n'a pas eu de chance, soit un acte malveillant d'une pointure de l'informatique. Le lundi, l'Agglo a reçu un courriel disant : "Vous avez perdu vos données, si vous voulez plus d'infos, contactez-nous." Notre prestataire, Novenci, a pris contact, mais il n'y a pas eu de réponse. » À part une éventuelle rançon, le but de la ma-



Le site Internet de l'Agglo, hébergé ailleurs, n'a pas été touché par la cyberattaque. PHOTO: P.M.

noœuvre reste mystérieux, la plupart des données étant publiques.

3 Quelles données ont été perdues ?

Tout ce qui était enregistré sur le serveur de l'Agglo, et sur celui de l'ancienne Communauté de communes (CdC) de Grand-Cognac. Les documents d'urbanisme, les marchés publics, les sauvegardes de travail, les messageries, ou encore les tableaux de gestion du centre aquatique L'X'eau, des salles, du parc automobile... « Le plus dur, c'est pour le personnel. Quand on perd un document sur lequel on travaille, on râle. Là, pour certains, c'est parfois dix ans de boulot ! »

4 Qu'est-ce qui a, malgré tout, été épargné ?

Les éléments stockés « à l'extérieur » du réseau. Les données des ressources humaines (paye, congés, etc.) et des finances (mandatements, facturations notamment) sont indemnes. Le site Internet de l'Agglo aussi. Les serveurs des anciennes CdC de Jarnac, Grande-Champagne et Châteauneuf-sur-Charente n'ont pas été touchés.

5 Les données sont-elles définitivement évanouies ?

Beaucoup de virus ont une « clé », qui permet de retrouver tout ou partie des données. Ici, il s'agit d'un cryptovirus tout neuf et particulièrement violent. Jérôme Sourisseau ne se fait guère d'illusions, la chasse se fera avec les moyens du bord. « On lance une grande collecte, comme pour la guerre 1914-1918 », image-t-il. Beaucoup d'éléments existent ici et là. Les mairies ont été invitées à renvoyer les documents d'urbanisme. L'Agence technique départementale emmagasine les dossiers de marchés publics sur une plateforme dématérialisée. Certains cadres conservent des documents sur des disques durs ou des clés USB, même si la norme était de tout garder... sur le serveur. Autre source inattendue : « La Chambre régionale des comptes mène un audit, on a envoyé 1 100 documents. Ils vont nous les renvoyer. » Dans certains cas, par exemple des documents d'urbanisme d'une quarantaine de pages fraîchement rédigés, il faut tout reprendre à zéro...

6 Quelles conséquences sur le fonctionnement de l'Agglo ?

Dès lundi 14 octobre et la découverte de l'ampleur du phénomène, tout le réseau a été débranché. Des réunions de crise ont eu lieu tous les jours. Hier matin, un diagnostic a été exposé à environ 200 agents, rassemblés à Jarnac. Jusqu'à ce mardi, les adresses mails étaient inopérantes, elles redevenaient actives. Il faut donc renvoyer les courriels qui auraient été expédiés pendant ce délai. Malgré tout, les services ont continué à fonctionner normalement, en usant du bon vieux téléphone... Un réseau « sain » est en train d'être entièrement restructuré. Cinq ordinateurs avaient été déployés en urgence, l'Agglo d'Angoulême en a prêté une dizaine. Le prestataire informatique, Novenci, vient d'en installer 21 de plus. Il faut maintenant « scanner » plus de 300 machines avant de les remettre en piste. Le coût pour Grand-Cognac n'est pas encore connu. Certaines opérations sont freinées, mais l'incident ne remet aucun projet en cause.



LE PIÉTON

A constaté que l'association Vélo'd'ville relayait une enquête nationale sur la pratique du cyclisme envile. Elle permet à chacun d'évaluer la qualité des équipements et les difficultés rencontrées pour rouler tranquillement. Elle invite aussi à pointer des axes qui mériteraient une intervention « prioritaire ». L'enquête est accessible sur le site <https://barometre.parlons-velo.fr>.

AGENDA

AUJOURD'HUI

Campagne Lumière et vision. De 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30, contrôle d'éclairage gratuit sur les véhicules au parking Félix-Gaillard, face au gymnase, avenue Victor-Hugo.

Patinoire. De 14 h 30 à 18 h, patinoire ouverte à l'Espace 3 000, bvd Oscar-Planat.

Terre des hommes. Achats de 14 h 30 à 18 h, mais aussi dépôt de dons (vêtements, chaussures, livres, meubles, jouets, électroménager...) au 102, rue Firino-Martell.

Exposition peintures. De 10 h à 19 h, « Voyage onirique », de Mandarine, salle du Prieuré et de 9 h 30 à 19 h, « L'époque 2019 », de Niala, salle Marvaud, au couvent des Récollets.

« Cognac-Limoges ». De 14 h à 18 h, présentation au musée des Arts du cognac, du don de M. et Mme Leclerc, collectionneurs de flacons en porcelaine destinés à recevoir le cognac. Tarif : 5 euros. Tél. 05 45 32 66 00.

« Drôles de drôles ». De 14 h à 18 h, exposition d'une centaine de pièces évoquant l'enfance dans le Cognacais entre 1900 et 1960, au musée d'Art et d'Histoire.

Balade à pied ou à vélo. 7 km de chemin aménagé le long de la Charente, à la base plein-air André Memmet. Tél. 05 45 82 46 24. Départ de la boude 24 de Charente Vélo : un circuit découverte de 23 km (facile) et un circuit d'exploration de 41 km (difficile).

UN TOUR EN VILLE

« Mieux vivre » n'est pas « Bien vivre »

POLITIQUE Vendredi dernier, la centriste Pascaline Brisset dévoilait le nom qu'elle avait donné à sa liste pour les élections municipales, « Bien vivre à Cognac ». José Lacour-Miron, président de Mieux vivre à Cognac, déplore un « risque de confusion ». Il tient à préciser que son association, « qui regroupe des citoyens de toutes opinions, pour la défense et la promotion du Cognacais, n'a rien de commun » avec « Bien vivre à Cognac ».

Une liste lance un appel aux volontaires

POLITIQUE « Notre territoire en commun », le groupe issu du Parti de gauche et de la France insoumise, a lancé un « appel à engagement » sur son site Internet, « Résistons par les actes », dans la perspective des élections municipales. « Pour constituer notre liste et construire notre projet nous souhaitons mobiliser les citoyens d'horizons différents qui partagent nos valeurs », précise le texte, qui invite à prendre contact via le blog ou Facebook.

Félix-Gaillard retrouve un prof de physique

COLLÈGE Mercredi 9 octobre, les fédérations de parents d'élèves, la FCPÉ et la PEEP, soutenues par le syndicat FO, organisaient un rassemblement devant le collège Félix-Gaillard pour protester contre l'absence d'un professeur de sciences physiques et de chimie depuis le début de l'année scolaire. Le demi-poste a finalement été pourvu, à partir du lundi 14 octobre, quelques jours seulement avant le début des vacances scolaires de la Toussaint.

Une centaine de véhicules contrôlés

POLICE Les policiers nationale et municipale ont mené une opération conjointe de contrôle des véhicules, ce mardi, ciblée sur la recherche de voitures volées. Une centaine de véhicules ont été vérifiés, boulevard des Borderies puis sur le rond-point de Croulin. Dans le lot, aucune voiture « maquillée », mais quatre contrôles techniques périmés, un défaut d'assurance et une non mutation de cartes ont fait l'objet de verbalisations par les forces de l'ordre.

UTILE

Rédaction. 9, place François-I^{er} 16 100 Cognac.
Courriel : cognac@sudouest.fr.
Tél. 05 45 36 62 80.
Fax : 05 45 36 62 89.

Publicité. Tél. 05 45 36 62 85.
Fax. 05 45 36 62 89.

Service abonnement.
Tél. 05 57 29 09 33.
Courriel : serviceclient@sudouest.fr.

**Saint-Jacques
fête Halloween
au quai des Pontis**

ÉVÉNEMENT Le Village
des commerçants anime
le quartier samedi soir

Jamais en panne d'idées, l'association le Village des commerçants de Saint-Jacques lance la première « Halloween Party » samedi, à partir de 18 h 30 au quai des Pontis, avec une jauge de 400 personnes. « On voulait qu'il y ait quelque chose entre la fête de quartier, en septembre, et notre 4^e marché de Noël, du 13 au 15 décembre », précise le président, Maxime Thouan. L'animation est plutôt dédiée à un public adulte, invité à se déguiser. Deux stands à l'entrée proposeront une coupe « affreuse » et quelques tatouages effrayants. Au programme, un buffet dinatoire avec trois magiciens qui évolueront dans la salle, DJ Marty aux platines, et un spectacle de feu, « Hautement inflammable », par la compagnie CHK1. Partenaire, l'association la Fête du cognac gère la partie salée. Réservations chez les commerçants adhérents ou sur le site de l'association, 25 euros, ou sur place.



La compagnie CHK1. PHOTO CHK1

Le cognac classe ses valeurs pour l'Unesco

PATRIMOINE C'était
la dernière étape
avant de boucler le
dossier de candidature

Les Savoir-faire du cognac (SFC) seront-ils inscrits à l'inventaire du Patrimoine culturel immatériel (PCI) au niveau national ? L'association qui porte la candidature de la région aura la réponse dans quelques semaines, d'ici la fin de l'année. Ce sera le terme d'une première étape dans une déjà longue histoire.

Depuis sept ou huit ans, l'idée de la reconnaissance par l'Unesco des valeurs représentées dans la vaste communauté humaine, professionnelle et culturelle, soudée autour du cognac, a fait son chemin, jusqu'à la création de l'association Les Savoir-faire du cognac en 2016 autour de Jérôme Sourisseau et de Jean-Bernard de Larquier. Avec eux et Anne-Laure Jouannet, chargée de mission SFC, un millier de professionnels ont apporté leur contribution au cours d'ateliers et de rencontres pendant deux ans. 945 pages ont ainsi été collectées, synthétisées en 10 fiches représentatives des spécificités du monde



Anne-Laure Jouannet, Jean-Bernard de Larquier, Jérôme Sourisseau, à l'Abaca le 21 octobre. PHOTO R. B.

du cognac. De ses attentes aussi : assurer la transmission des savoir-faire, les protéger et les faire connaître, partout et pour tous.

Vote du public

Une dernière grande rencontre bouclait la préparation du dossier, lundi soir à l'Abaca, à Cherves-Richemont. Les 200 personnes présentes étaient conviées, smartphone en main, pour une phase essentielle : la hiérarchisation des valeurs identitaires du monde et du terri-

toire du cognac. À partir de la production collective, sept valeurs ont ainsi été identifiées, présentées, décortiquées. Les votes du public sont les suivants : l'élaboration du cognac, une œuvre collective (23 %) ; la continuité d'une tradition viticole spécifique (17 %) ; le temps, allié indispensable et incontournable (17 %) ; l'excellence, un objectif partagé (17 %). Au final, les résultats sont proches. Ils permettront à l'équipe des Savoir-faire du cognac d'ajuster le document final présenté au jury

national. Puis de poursuivre les étapes ultérieures du projet : mettre en ligne l'ensemble des fiches représentatives, poursuivre dans le territoire la démarche de prise de conscience des valeurs identitaires, développer la communication internationale. Ce à quoi se sont également engagés les trois premiers ambassadeurs citoyens : Elisabeth Morin-Chartier, Daniel Laurent et François Bonneau, dans leurs rôles respectifs d'élus.

Pierre Barreteau

Un monde d'écart

Vendredi 18 octobre, les joueurs merpinois de tennis de table se sont réunis pour la troisième journée de championnat. Le bilan est mince : une victoire et deux défaites. L'équipe 1 a longtemps attendu l'arrivée d'une des équipes de Gond-Pontouvre. S'agissait-il d'un signe d'une soirée délicate pour les adversaires ? Sans doute, à la vue de l'équipe composée dans l'urgence qui, sur le papier, n'était probablement pas armée pour la D2.

Score final : victoire merpinoise sans avoir perdu une seule manche ! L'équipe est désormais assurée de son maintien en D2.

L'équipe 2 se déplaçait à Torsac. Garry et Xavier ont été appelés pour remplacer David et Olivier. Sur le papier, les locaux étaient bien plus forts que les joueurs merpinois, avec une différence totale de près de 600 points.

Après deux premiers vendredis soldés par des défaites, nos joueurs n'ont pas réussi à inverser la tendance et encaissent même une nouvelle défaite. Le maintien est encore possible



Les joueurs merpinois se sont réunis pour la troisième journée de championnat. PHOTO C.G.

mais il faudra tomber contre des adversaires plus à leur portée.

Une poule ne fait pas l'autre ! L'équipe 3 se déplaçait chez les Castelbernardins pour un derby. Sur le papier, il y avait là aussi une différence notable de 500 points en faveur des adversaires. Les Merpinois se sont bien défendus jusqu'aux doubles où ils étaient menés. La victoire du premier double a permis d'entretenir l'espoir du match nul mais il n'était que

de courte durée puisqu'il s'agissait du dernier point marqué par les joueurs. Défaite avec une petite performance de Bruno. Des jours meilleurs vont arriver car pour l'instant, Merpins 3 n'a rencontré que les cadors de la poule.

Ce vendredi 18 octobre, c'est bien Marie-France qui a géré la feuille de match sous l'œil bienveillant du gardien du règlement Hervé. Prochaine rencontre vendredi 8 novembre.

Langues de vipère au Castel

Il n'y a que des filles au Castel cette saison. Alors le théâtre bordelais des Salinières a fait du sur-mesure samedi 19 octobre. Six filles sur scène dont la metteuse en scène Christelle Jean ont délié leurs langues de vipère. L'intrigue : un maire d'une ville de province soupçonné de viol, il n'en faut pas plus pour que les politesses des employées municipales et de Madame la maire volent en éclat. La pièce « Potins, malices et médisances » a été écrite par le directeur du théâtre en personne, Frédéric Bouchet. Sur les planches, les comédiennes au top vestimentaire n'ont pas boudé leur plaisir en partageant cette reprise de succès sans man-



Emmanuelle Cazal, Grâce Alexandre Guénard, Christelle Jean et Géraldine Medeville. PHOTOS : B.

quer de saluer l'initiative castelbernardine de mettre les femmes sous les projecteurs. La salle quasi pleine a ri. Le 18 avril, les

Bordelais reviennent avec « La chute du coucou » du même auteur.

Sandra Balian



La ferme-théâtre de Malvielle, à Moulidars, garde le rythme en ce mois d'octobre. Après avoir créé le spectacle « Ce travail me tue », la compagnie Théâtre en Action reçoit la compagnie Lunes d'Ailes pour une lecture théâtralisée. Cédric Corbiat interprète son texte, « Un prince pas si charmant ». Comment élever le « petit prince », Max, se demandent ses parents, et la « petite princesse », Camille ? Le texte aborde l'éducation et les relations filles-garçons. Tarifs : 6 à 13 €. Tél. 05 45 66 22 45. ARCHIVES MARIANNE SCOTT

MOULIDARS

Comment élever le petit prince ?